



St Avertin, le 11 février 2022

## Communiqué de l'intersyndicale des retraités d'Indre et Loire

### ORPEA, KORIAN : un scandale, mais pas une surprise !

Il fallait vraisemblablement la publication dans la presse de révélations sur la manière dont sont traitées les personnes résidant en EHPAD privés (27% des hébergements), pour que Madame Brigitte Bourguignon, Ministre en charge de l'Autonomie auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé, au nom du Gouvernement, annonce l'ouverture de deux enquêtes administratives, dont une de l'Inspection générale des finances sur le groupe ORPEA, « *parce qu'il faut taper fort pour montrer qu'on ne fait pas n'importe quoi* » dans les EHPAD, et que « *cette activité peut être lucrative mais ne doit pas l'être au détriment de la bientraitance* ».

Sans blague ?

Déjà, il a fallu attendre juillet 2020 pour que le gouvernement daigne nommer une Ministre chargée des retraité.es (une simple « secrétaire d'état » s'en occupait avant). Pour gérer les conditions de vie de 16 millions de personnes (1/4 de la population) c'était bien là le minimum ! D'autre part la promesse du candidat Macron aux élections présidentielles de 2017 n'a pas été tenue : celle de faire de la perte d'autonomie une grande cause nationale, la loi promise ayant été renvoyée à un hypothétique deuxième mandat du président...

**Et pourtant, les alertes ne sont pas nouvelles.** Cela fait des années que la maltraitance est dénoncée dans les EHPAD privés (et publics), que ce soit par les salarié.es, leurs représentant.es du personnel, nos organisations syndicales ou des journalistes enquêtant sur le sujet.

**Et l'Indre et Loire (9 EHPAD gérés par Korian et 2 par ORPEA) n'échappe pas à la règle.** Par exemple, au Clos des Mûriers à Fondettes (EHPAD géré par Korian), depuis 2014 ce sont plusieurs grèves qui ont été menées par le personnel pour améliorer la situation inadmissible en termes de nombre de postes, et donc aussi d'accueil et de prise en charge des résident.es.

**Dans le privé,** la recherche du profit et de l'augmentation des dividendes des grands groupes (Orpea, Korian, DomusVi, Colisée...) se font sur les moyens matériels et humains alloués au détriment de la prise en charge et des soins des personnes hébergées, malgré un coût d'hébergement souvent prohibitif.

En 2021, au premier semestre, le bénéfice net d'ORPEA a augmenté de 40%, et pour Korian, c'est encore mieux, 120% !

Internet regorge de sites proposant aux investisseurs friands de bonnes affaires, d'investir leur argent en achetant des chambres en EHPAD, avec des rendements de 6% minimum par an, et permettant de percevoir des revenus mensuels supplémentaires défiscalisés ou de bénéficier jusqu'à 33 000€ de réduction d'impôts !

**De plus ces établissements bénéficient, comme tous les EHPAD, d'un financement public, notamment par l'ARS (l'Assurance maladie). Quel contrôle est-il exercé par les pouvoirs publics ou l'Assurance maladie sur l'utilisation de cet argent ?**

**Le secteur public** lui, est victime de politiques d'austérité toujours plus accrues et du manque de moyens : la recherche d'économies à tout crin ne fait qu'aggraver une situation déjà critique malgré les efforts du personnel à bout de souffle. Les crédits affectés par les départements et les ARS font l'objet de révisions annuelles toujours plus drastiques.

**A Tours, l'avenir de l'Ermitage (EHPAD public rattaché au CHU) est toujours incertain.** Dans le cadre de la restructuration du CHU à l'horizon 2026 (regroupement sur 2 sites au lieu de 5), l'Ermitage disparaît. Que deviennent les 96 lits supprimés ? Resteront-ils dans le secteur public ou seront-ils « bradés » au privé ?

Oui, le credo libéral frappe aussi aux portes des EHPAD et tant pis pour les retraités qui ont trimé toute leur vie pour avoir une pension (in)décente chèrement acquise et que leur santé déclinante oblige à entrer en établissement.

**Définitivement le bonheur n'est pas dans l'EHPAD, sauf pour les actionnaires. En faire un objet de profit est totalement scandaleux, on ne s'enrichit pas sur la détresse psychologique, la détresse sanitaire, la détresse mortifère.** Mortifère, car en pleine crise du covid19, pendant que les résidents mourraient par milliers, les autres étaient enfermés dans leurs chambres sans possibilité de contact avec l'extérieur, empêchés de voir les membres de leur famille légitimement inquiets, dont pour certains une dernière fois.

**On l'a vécu en Indre et Loire**, par exemple à l'EHPAD la Résidence du Parc à Chambray les Tours (géré par ORPEA) où en avril 2020, la situation a été dramatique, avec 7 décès, le tiers des résidents touchés par la COVID ainsi qu'une partie du personnel. L'établissement a dû faire appel au soutien du CHU (public) pour faire face à la crise !

Ce que subissent les personnes âgées en EHPAD est une honte pour ceux qui nous gouvernent, une honte pour les départements qui gèrent drastiquement les prestations départementales, une honte pour ceux qui voient leurs profits gonfler.

Les différents gouvernements successifs, depuis plus de 20 ans, n'ont jamais pris en compte cette question du vieillissement de la population, restreignant toujours plus le financement alloué aux EHPAD publics, refusant de mettre en place un grand service public d'accueil et d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, avec les moyens nécessaires (ouverture de nouvelles structures publiques, **création de 200 000 emplois dans les EHPAD et 100 000 pour l'aide à domicile**, arrêt des fonds publics aux structures privées, etc.).

**Pour une augmentation des pensions, pour la défense des services publics essentiels aux retraités, pour une grande sécurité sociale qui intégrerait dans sa branche maladie la dépendance : nos organisations syndicales porteront ces revendications partout où cela se décide, mais avant tout dans la rue, à commencer le 24 mars 2022.**

**Les responsables de l'intersyndicale des retraités 37 :**

USR CGT : Patrick Fresne et Isabelle David

CFE-CGC : Christian Lacroix

CFTC : Alain Tourteau

FGR-FP : Michel Dagault

SFR-FSU 37 : Jean Jasseron

Solidaires Retraités 37 : Claude Darde

**Copie à la préfecture, à l'ARS, au Conseil Départemental**

**Contact :**

**Patrick FRESNE**

06 84 50 06 12

patrick.fresne@laposte.net